

**Lundi 4 avril 2022**

Espace Culturel La Forge - Portets (33)

Adhérent.e.s : 67 (43 structures et 24 individus).

Présent.e.s : 21. Pouvoirs : 15

**Le quorum de 34 est atteint.**

Détails des votant.e.s : 23 Structures et 13 Individus.

1. **Ouverture** par Mathilde Avignon directrice de l'espace Culturel La Forge.

## 2. **Bilan moral. Bilan du moral.**

La dernière AG a eu lieu le 4 octobre 2021. Une nouvelle AG avait été décidée à 6 mois afin de repartir sur une année civile. Donc le bilan d'activité ainsi que les comptes à présenter ne concernent que la période du 1er septembre au 31 décembre 2021.

[Lien vers le Bilan 2021.](#)

Deux faits marquants sur cette période :

- L'arrivée du premier salarié (coordinateur) de Grand'Rue le 6 décembre 2021.
- L'Université Buissonnière organisée en commun avec la Fédération Nationale des Arts de la Rue du 8 au 11 Novembre à Hendaye (64). Les chiffres de cette UB 2021 :

166 participant.e.s inscrit.e.s / 23 intervenant.e.s

6 ateliers / 3 tables-rondes / 3 conférences plénières / 3 partenaires financiers

2 débats mouvants / 2 petits déjeuners thématiques / 2 veillées festives

1 exposition.

[Lien vers le programme complet de l'UB 2021](#)

[Lien vers le texte de conclusion du "Grand Témoin" Luc Carton.](#)

**\*\* Le Vote \*\***

**Bilan Moral :**

0 contre. 3 abstentions. 33 pour.

Le bilan moral du 1er septembre au 31 décembre 2021 est donc validé.

### 3. Intervention des Fabriques Réunies sur la reprise « à la normale ? » de la saison 2022.

Les Fabriques Réunies, c'est un réseau informel de structures qui travaillent collectivement pour l'accueil en résidence et l'apport en production de compagnies identifiées Arts de la Rue.

Réseau composé (du nord au sud) de : la ville de Poitiers et le Grand Poitiers (86), le CNAREP Sur le Pont (17), Graines de Rue (87), le Théâtre le Liburnia (33), Musicalarue (40), Lacaze aux Sottises(64).

LA CAPB est en train de quitter ce réseau.

Il n'y a pas de critères pour intégrer ce réseau mais une cooptation mutuelle. Il s'agit de travailler ensemble, de pouvoir accueillir des compagnies en résidences, de prendre en charge les hébergements, les repas pour les équipes et parfois le transport. Chaque structure apporte également en numéraire en fonction de ses moyens. Peu importe le montant mis dans le pot commun, chacun.e possède 1 voix pour les décisions (équité entre tou.te.s).

“On pourrait être 12 (1 structure par département) mais il faudrait réussir à travailler ensemble !”

Elles choisissent 4 équipes artistiques par an et chaque structure s'engage à accueillir au moins 2 de ces 4 équipes (c'est souvent plus).

Elles peuvent aussi soutenir en diffusion les compagnies qu'elles n'ont pas accueillies, mais la question de la diffusion n'est pas encore clarifiée au sein des Fabriques.

La DRAC aide également aux projets en passant par les Fabriques (présentation du projet par un “chef de file” qui reçoit les financements publics pour ce projet).

### 4. Bilan financier du 1er septembre au 31 décembre 2021.

[Lien vers le Réalisé 2021.](#)

#### **\*\* Le Vote \*\***

##### **Bilan Financier :**

0 contre. 1 abstention. 35 pour.

Le bilan financier du 1er septembre au 31 décembre 2021 est donc validé.

### 5. Point sur l'actualité nationale.

Lors de l'AG de la FNAR, ont eu lieu des débats, notamment autour de 2 thèmes :

- La représentativité :

Quatre organisations représentatives dont le SYNDEAC se sont groupées pour attaquer la décision du ministère du 13 décembre 2021 de considérer la Fédération Nationale des Arts de la Rue comme [représentative](#) des entreprises artistiques et culturelles.

Il est intéressant pour la FNAR d'être représentative car actuellement le secteur des Arts de la Rue n'apparaît sur aucune convention collective. Pour être en mesure de faire valoir nos droits professionnels, il est nécessaire d'acquérir cette représentativité. Notamment pour intégrer les [COREPS](#) (Voir plus bas).

2 personnes continuent le chantier de la représentativité au niveau national : Bernadette Baratier et Serge Calvier.

- la problématique des chargé.e.s de diffusion et production : Question débattue au niveau national.

Au niveau régional nous informons qu'un collectif des chargé.e.s de diffusion et de production (différent du collectif national [C1 métier](#)) organise une rencontre le 2 juillet dans la matinée à Limoges, en partenariat avec le festival Urbaka.

A également été voté, suite à de longs échanges, l'augmentation des cotisations, compte-tenu du budget prévisionnel déficitaire de la fédération nationale :

A compter du mercredi 30 mars 2022,

Les cotisations des structures employeuses seront :

> au plancher de 60€ > déplaçonnées > calculées sur la base d'1,5 millième de leur budget global

Les cotisations des individu.e.s seront :

> de 30€ pour les personnes non-imposables > de 60€ pour les personnes imposables

[Lien vers le PV de l'AG de la Fédération Nationale des Arts de la Rue.](#)

## 6. Bilan des chantiers.

- **COREPS** (Comités Régionaux des Professions du Spectacles) : Ce sont des instances de consultations et de préconisations. Plus d'information sur le site de l'agence l'A via ce lien :

<http://www.la-nouvelleaquitaine.fr/le-coreps>

Sylvain Cousin coordinateur de COREPS pour l'agence l'A et invité à l'AG :

Son rôle n'est pas de donner son avis sur la représentativité. Le dialogue social est très encadré. Il se situe dans un rapport de force entre employeurs, employés et Etat. Les syndicats protègent leurs prés carrés.

La question du pourcentage (concernant la représentativité) n'est pas la plus importante.

Les problématiques des Arts de la Rue ne sont, pour l'instant, pas (ou très peu) discutées en COREPS.

L'introduction de Grand'Rue au COREPS Nouvelle-Aquitaine est bien prévue en juin lors du prochain Comité de Pilotage. 1 réunion mensuelle et 2 comités de pilotage par an.

### - Egalité F/H :

Chantier national organisé en deux unités : le comité de pilotage (COPIL) et la commission.

Le COPIL est composé de 6 fédérations régionales.

La commission est ouverte à tou.te.s. Vous pouvez également participer aux groupes de travail même si vous n'êtes pas membres du CA, et même si vous n'êtes pas adhérent.e.s.

La commission recrute par exemple pour le "comptage". Il s'agit de recueillir des données chiffrées (nationales et régionales) afin de poursuivre l'étude menée par cette commission (voir lien ci-dessous).

"Dans les Arts de la Rue, on n'est pas pire, mais on n'est pas mieux qu'ailleurs !"

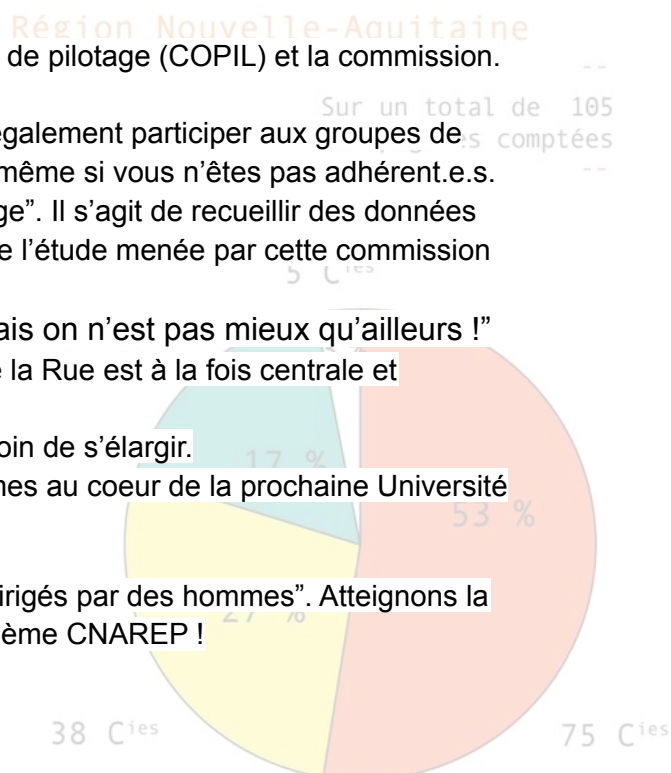
La question de la place des femmes dans les Arts de la Rue est à la fois centrale et transversale.

La commission est très active mais a également besoin de s'élargir.

Suggestion : Mettre la question de la place des femmes au coeur de la prochaine Université Buissonnière des Arts de la Rue.

"100% des CNAREP de Nouvelle-Aquitaine sont dirigés par des hommes". Atteignons la parité : demandons un deuxième CNAREP !

[Lien vers l'étude sur les chiffres de 2019.](#)



### - Cartographie :

Une mise à jour de la cartographie avec les données recueillies notamment par Valérie De St Do a été faite pour la Nouvelle-Aquitaine et est consultable [ici](#).

Une confrontation des données avec celles de [L'A](#) va être faite dans les prochains mois. On espère une nouvelle mise à jour et une intégration à la [cartographie nationale](#) à l'automne 2022.

D'ici là (et même après, cette cartographie reste modifiable), n'hésitez pas à faire remonter toutes les incohérences ou modifications que vous y trouverez (via l'adresse de Grand'Rue : [fedegrandrue@gmail.com](mailto:fedegrandrue@gmail.com) ou par téléphone auprès de notre coordinateur : 07 82 38 57 72).

<https://fedegrandrue.wordpress.com/cartographie/>

### - Liberté en Espace Public :

Un questionnaire sur les festivals a été réalisé par téléphone par la fédé Grand'Rue cet hiver. Le taux de réponse a été assez limité.

Constat :

Il y a des différences de "traitement" entre les festivals payants (qui ont des jauges...) et les festivals gratuits. Il y aurait plus de problèmes dans les festivals payants puisque, ayant des la possibilité de contrôler les jauges, ils sont parfois confrontés à des demandes relatives au ERP en espace public. Rappel que les ERP en espace public concernent exclusivement le secteur sportif. C'est vrai mais dans la pratique, certains festivals se sont vus appliquer la notion d'« ERP de fait ».

Il existe aussi des problèmes avec les sous-préfectures. Ce qui crée des disparités dans un même département.

La DRAC Nouvelle-Aquitaine a mis en place une rencontre mensuelle avec les préfetures. La fédé Grand'Rue fait ce qu'elle peut auprès de la DRAC pour avoir des réponses et uniformiser les pratiques. Cette dernière demande à faire remonter les problématiques rencontrées mais aussi les solutions qui ont été trouvées.

Cette commission qui travaille donc à une uniformisation des pratiques pour (re)trouver une liberté dans l'espace public est également ouverte à de nouv.elles.eaux adhérent.e.s.

### - SODAREP / Bilan des premières Concertations Territoriales :

Lien vers la [vidéo de présentation du SODAREP](#) par la fédération régionale AuRA (Auvregne Rhône-Alpes).

La fédération Grand'Rue a organisé dans le courant du mois de mars 4 rencontres réparties sur tout le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

L'objectif, en plus de créer du lien entre les acteurs et actrices du secteur des Arts de la Rue, était de préciser les problématiques identifiées par Grand'Rue.

Bilan de ces rencontres :

Un compte-rendu des ces rencontres parviendra à tou.te.s les participant.e.s.

Les principales problématiques ressorties de ces échanges :

Grand'Rue - 46 rue de Nérac - 33800 Bordeaux  
[fedegrandrue@gmail.com](mailto:fedegrandrue@gmail.com) - Tél.: 07 82 38 57 72



- Le manque de lieux de résidences et notamment de résidences payées.
- Le problème des richesses humaines : le manque de chargé.e.s de diffusion, de production et d'administration.
- Le problème de l'accès des compagnies émergentes et/ou jeunes compagnies à des lieux de résidences et de diffusion.
- La question sanitaire et sécuritaire n'est pas forcément venue spontanément mais plutôt parce qu'elle paraît intégrée (tout le monde a dit que c'était clairement une question importante sans qu'elle ne soit évoquée spontanément).
- La formation : former les organisateurs ou ceux qui veulent organiser. Former les élu.e.s.

Ont aussi émergées quelques idées/solutions/suggestions :

- Créer des moments de rencontres avec les professionnels.
- Faire un festival des créations de l'année de région NAQ.
- Une journée de présentation de projet en visio.
- 1 CNAREP dans le sud de la région Aquitaine.
- Favoriser les conventions pluri-annuelles.

Le CNAREP rappelle que le vendredi 20 mai 2022, durant le festival Fêtes le pont, se déroulera une après-midi de présentation de projets.

## 8. Présentation du budget prévisionnel.

[Lien vers le Budget prévisionnel 2022.](#)



## 7. Présentation du projet 2022.

Oui, dans le fol élan de cette journée, nous avons fait le point 8 avant le point 7...

[Lien vers le Projet 2022.](#)

## 9. Présentation des candidat.e.s au CA.

- Les sortant.e.s sont (tiers sortant annuel) :

Alaïa Berhonde, David Cappellazzo, Stéphane Detrain, Fanny Griffon, Fabrice Richert, Jean-Claude Tisserand.

- Démissionnaire : Stéphane Sellier

- Les Candidatures :

Pour le collège Structures :

- ★ Christophe Azéma (CdC Convergence Garonne - Festival Rues et Vous),
- ★ Alaïa Berhonde (Cie Jour de Fête),
- ★ Fanny Griffon (La Caze aux Sottises),
- ★ Jacques Reix (Festival Urbaka),
- ★ Fabrice Richert (Cie Du Grenier au Jardin).

Pour le collège Individus :

- ★ David Cappellazzo,
- ★ Stéphane Detrain,
- ★ Leïla Picard,
- ★ Jean Claude Tisserand.

**\*\* Le Vote \*\***

**Élection des nouveaux membres au Conseil d'Administration.**

Est d'abord voté à l'unanimité :

Le vote à main levée et non bulletin secret.

Le fait de voter pour une liste entière et non pour chaque candidat.e.

Collège Structures :

0 contre. 3 abstentions. 33 pour.

Collège Individus :

0 contre. 1 abstention. 35 pour.

**Les 9 candidat.e.s sont élu.e.s par les membres présent.e.s ou représenté.e.s  
(36 votants).**

• Autres membres du Conseil d'Administration déjà élus :

- ★ Bernadette Baratier (Les Conversations Utopiques)
- ★ Fanny Bérard (Cie Nanoua)
- ★ Bruno Brisson (Musicalarue)
- ★ Laurence Cassaignard (Individu)
- ★ Cathy Coffignal (Individu)
- ★ Bruno De Beaufort (Individu)
- ★ Sébastien Coppelino (Individu)
- ★ Elise Robert-Loudette (Le Petit Théâtre de Pain)
- ★ Françoise Trillaud (Graines de Rue).

**L'élection du bureau aura lieu lors de la  
prochaine réunion du Conseil d'Administration le Lundi 2 mai 2022.**

**16h30 - Clôture de l'Assemblée Générale**

**Le 11 avril 2022.**

**Les Coprésient.e.s**

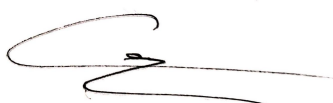
**Fanny Bérard**



**Laurence Cassaignard**



**Sébastien Coppelino**



**Stéphane Detrain**

